



COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris - 13 février 2014

PAYS DE LA LOIRE : FRANCE ENERGIE EOLIENNE IDENTIFIE DES ZONES FAVORABLES A L'EOLIEN POSE ET FLOTTANT

France Energie Eolienne travaille à l'élaboration de contributions auprès de la DGEC, dans la perspective d'un meilleur développement de l'éolien en mer. Dans ce cadre FEE poursuit son travail d'identification des zones propices au développement de l'éolien offshore posé et flottant pour la France métropolitaine. Partenaire du Colloque sur les énergies marines renouvelables organisé le 13 février à Nantes par la Région des Pays de la Loire, FEE a identifié pour cette région de grandes zones de développement potentiel qui pourraient accueillir dans le futur des parcs éoliens.

«Ce travail de zonage est clé», explique Jean-François Petit, pilote du Groupe de Travail « Développement de la Filière Industrielle » de la Commission Offshore de FEE. « Nous pensons que la France a un gros potentiel à exploiter. Elle dispose du 2^{ème} gisement en vent d'Europe. Dans ce contexte, plus on identifiera en amont des zones propices, le mieux on intégrera les attentes et besoins de l'ensemble des usagers de la mer, le mieux les projets seront ensuite développés et le moins chers ils coûteront ».

Le travail de zonage, tel que proposé sur la carte FEE des Pays de la Loire, définit des zones potentielles larges et non des zones de projets. Ces zones pré-identifiées seront soumises à une consultation des régions et de l'Etat et à une concertation avec les autres usagers de la mer. Le zonage sera ensuite affiné à partir de nombreuses données dont le vent, les sols et sous-sol, ou des éléments concernant le raccordement au réseau des futurs projets éoliens offshore.

« Réaliser, en lien avec les régions, une planification de l'espace maritime pour mettre en perspective le potentiel français et partager une même vision entre l'Etat, les usagers de la mer et les industriels, est essentiel au développement de notre filière offshore » analyse Jean François Petit ; « nous espérons que très vite l'ensemble des régions des façades maritimes et l'état travailleront à l'identification de zones propices ».

France Energie Eolienne se félicite de la forte volonté de la région Pays de la Loire de développer les énergies renouvelables sur son territoire et de créer les conditions nécessaires au développement de la filière offshore.

« Investir dans l'éolien offshore au moment où nos voisins européens se positionnent sur ce marché est indispensable sur le court terme, afin d'acquérir une expérience, une légitimité et de conquérir des parts de marché avant que celui-ci ne se consolide », rappelle Pierre Parvex, Président de la Commission offshore de FEE. Le travail de zonage et de planification maritime vise à renforcer la structuration de la filière offshore posée, favoriser l'émergence de l'offshore flottant et en conséquence faire baisser les coûts des projets.

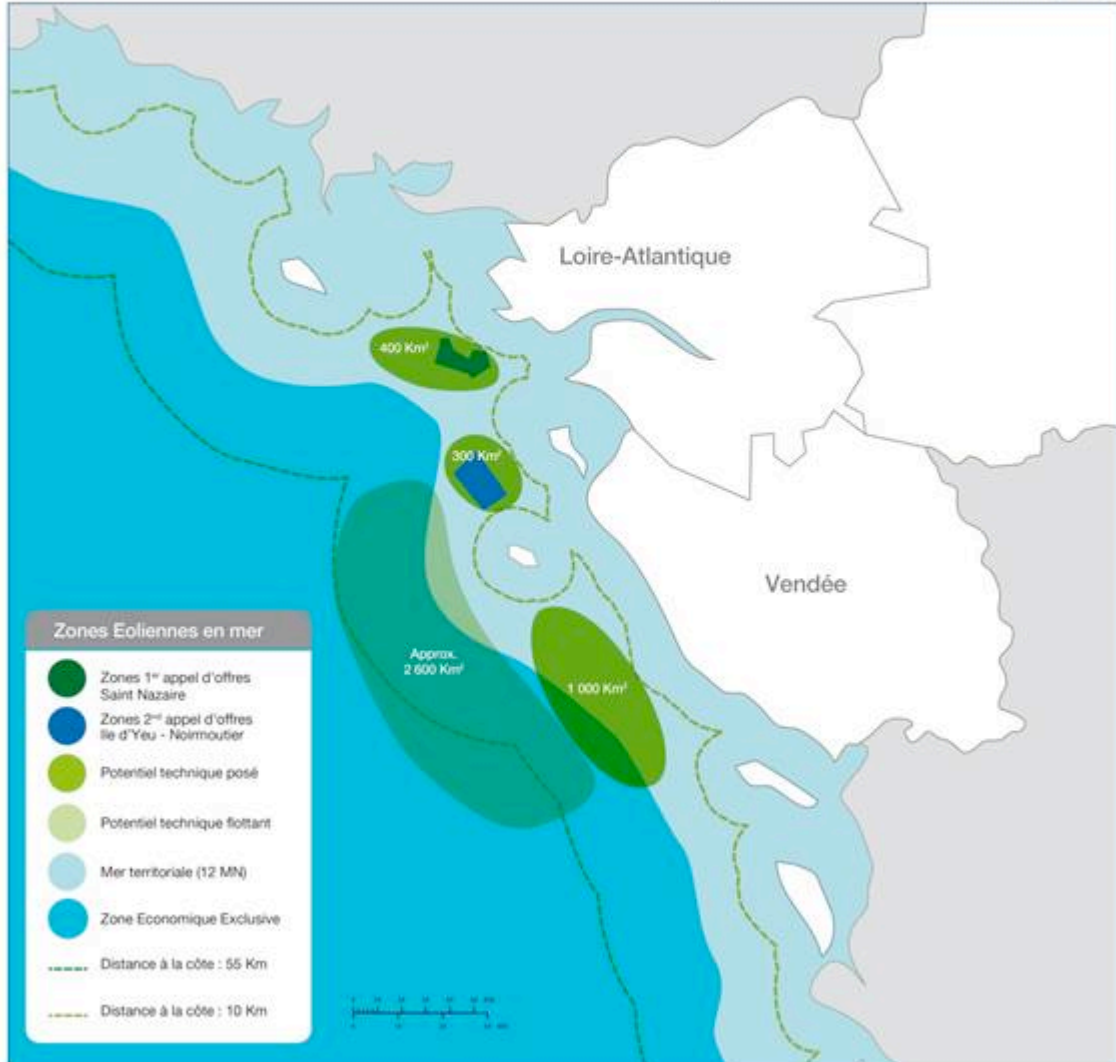
L'objectif des professionnels réunis au sein de FEE est de réduire les coûts à 100 euros, à 120 euros/MWh en 2030.

FEE a fixé un objectif ambitieux et réaliste de 15 GW de capacité éolienne offshore posée et 6 GW de capacité éolienne flottante installées en 2030.

La Commission offshore de FEE est composée de 60 membres du secteur de l'éolien en mer. La Commission a travaillé à l'établissement de critères techniques consensuels pour identifier les zones propices au développement offshore posé et flottant en France métropolitaine et a également proposée des cartographies de zones propices sur d'autres régions, notamment la région Bretagne.



Pays de la Loire
Zones favorables à l'éolien en mer posé et flottant



Sur l'association France Énergie Éolienne (FEE)

L'association France Énergie Éolienne (FEE) rassemble plus de 90% du marché français des éoliennes, soit plus de 170 membres, et oeuvre à la promotion de l'énergie éolienne en France auprès de l'ensemble des acteurs du secteur.

Contact presse

Gaëlle Le Ficher

+33 (0)6 71 25 49 67

gaëlle.leficher@fee.asso.fr